

## SityTour-documentationwiki-fr - Community\_Manage - # 5

Comment gérer mes communautés ?

- 1) Rendez-vous dans « réseau et communauté ».
- 2) De là, vous pouvez gérer vos communautés, trouver des membres aux alentours ou autre.

### Accepter des membres et gérer les droits des membres de votre communauté

Rendez-vous sur la page de votre communauté (une fois votre communauté acceptée) et choisissez "Voir tout" dans la section "Membres".

Si votre communauté est en statut "Membres sur validation seulement", vous pouvez accepter ou refuser les membres en attente via les boutons "V" et "X".

Vous pouvez également changer les droits des membres de votre communauté en appuyant sur le bouton représentant trois points puis en choisissant "Changer les droits".

Vous pouvez attribuer aux membres de votre communauté différents droits :

- Membre : L'utilisateur est averti des actualités et peut accéder aux randonnées et points d'intérêt visibles uniquement de la communauté (avec le statut "Visible par les membres de la communauté").
- Contributeur : Le contributeur a la possibilité d'ajouter et modifier des randonnées et points d'intérêt dans la communauté et de voir l'ensemble des randonnées et points d'intérêt de la communauté (peu importe leur statut).
- Administrateur : L'administrateur peut ajouter et modifier des randonnées et points d'intérêt dans la communauté, voir l'ensemble des randonnées et points d'intérêt de la communauté (peu importe leur statut), poster des news dans la communauté et gérer les statuts des différents membres.

### Publiez des randonnées et des points d'intérêt dans votre communauté

Pour publier des randonnées ou points d'intérêt dans votre communauté, choisissez d'éditer la randonnée / le point d'intérêt (à partir de votre tableau de bord par exemple) et choisissez de publier la randonnée / le point d'intérêt en tant que votre communauté.

Vous pouvez également transférer la propriété de plusieurs randonnées / points d'intérêt à votre communauté en choisissant "Voir le tableau" dans la section "Mes randonnées" ou "Mes points" de votre tableau de bord, en cochant les éléments à transférer et en choisissant "Transférer sur une de mes communautés" dans le menu "Action".

**Lorsque vous choisissez de publier en tant qu'une communauté, vous "donnez" votre randonnée à la communauté et n'en êtes plus propriétaire à titre personnel.** Ces randonnées n'apparaissent alors plus dans votre propre tableau de bord mais dans la page de la communauté.

**Il n'est actuellement pas possible de récupérer par vous-même la propriété d'une randonnée que vous avez "donné" à une communauté.**

Ce que voient les différents membres de votre communauté dépend du statut de chaque randonnée / point d'intérêt :

- Tout le monde (public) :
  - \* visible par tout le monde, même ceux qui ne sont pas membre de votre communauté
  - \* éditable par les contributeurs et administrateurs de la communauté
- Membres de la communauté :
  - \* visible par les membres de la communauté, les contributeurs et les administrateurs
  - \* éditable par les contributeurs et administrateurs de la communauté
- Moi uniquement (privé) :
  - \* visible uniquement par les contributeurs et les administrateurs de la communauté
  - \* éditable par les contributeurs et administrateurs de la communauté
- Payant (abonnement) (Uniquement pour les communautés professionnelles spécifiques disposant de cette option - Merci de nous contacter au support si vous souhaitez disposer de cette option sur votre communauté) :
  - \* fiche de la randonnée et points d'intérêt visibles par tout le monde
  - \* tracé de la randonnée et téléchargement de la randonnée accessibles uniquement aux personnes ayant acheté l'abonnement lié

aux contenus de cette communauté, ainsi qu'aux contributeurs et administrateurs de la communauté  
\* éditable par les contributeurs et administrateurs de la communauté